

# RAPPORT ANNUEL 2015-2016

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

FACULTÉ DE DROIT

---

## 1. Retour sur les objectifs 2015 -2016

**Révision des programmes combinés : S’assurer que les programmes J.D.-M.B.A., J.D.-M.A.P. et J.D.-M.E.E soient conformes aux normes de la Fédération des ordres professionnels.**

La révision des programmes combinés de la Faculté de droit sera complétée par la Fédération des ordres professionnels au cours de l’année 2016-2017.

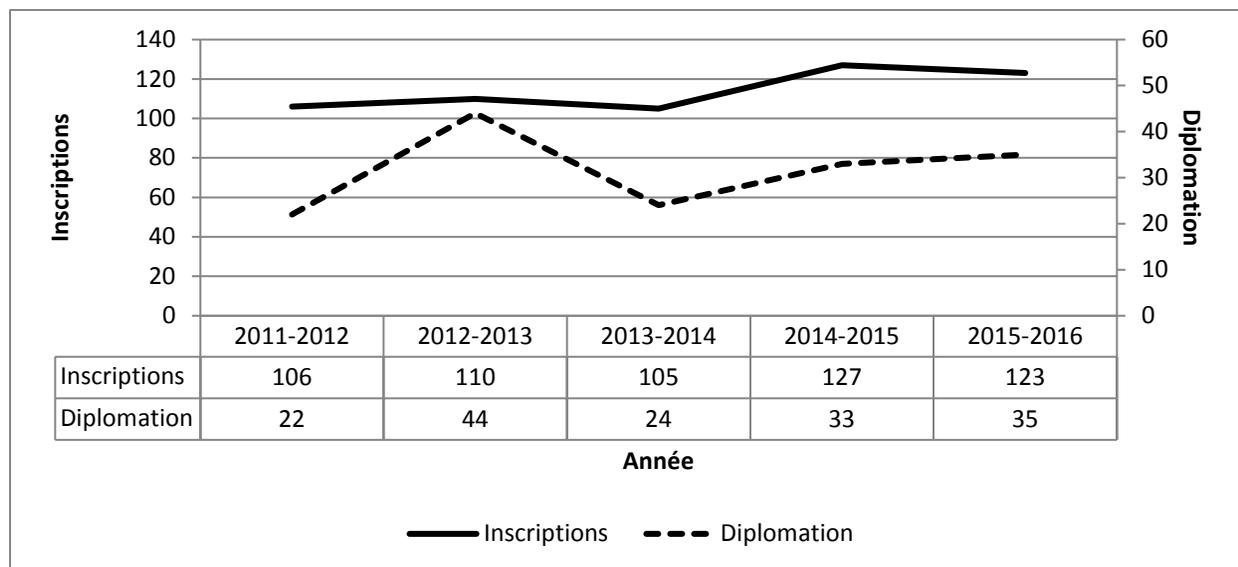
**Évaluation de la maîtrise en droit et du Juris Doctor : Poursuivre l’évaluation de la maîtrise et entamer l’évaluation du Juris Doctor.**

Le rapport d’évaluation de la maîtrise a été remis en décembre 2015, et l’évaluation du *Juris Doctor* sera entamée en 2016-2017.

**Planification académique : Poursuivre le travail entamé pendant l’année universitaire 2014-2015.**

Le Rapport de planification académique de la Faculté de droit a été remis au VRER le 11 janvier 2016.

## 2. La population étudiante



En 2015-2016, 123 étudiantes et étudiants étaient inscrits aux programmes de la Faculté : 118 au programme de *Juris Doctor* pour étudiante ou étudiant régulier, 2 au J.D.-M.B.A., 1 au Diplôme d’études en common law et 2 à la Maîtrise. Les inscriptions à la Faculté de droit sont donc relativement stables au cours des dernières années, malgré les défis posés par une population étudiante de moins en moins nombreuse au Nouveau-Brunswick d’où provient la majorité des inscriptions aux programmes de la Faculté.

Les étudiantes et les étudiants de la Faculté se sont également démarqués dans les concours de plaidoirie. Plusieurs participent dans le programme Pro Bono où ils procurent de l’information juridique à des organismes sans but lucratif et oeuvrent à la Société d’aide juridique étudiante où ils travaillent en étroite collaboration avec les avocats et les avocates de l’aide juridique. Des démarches ont de plus été entamées par nos étudiantes et étudiants, en collaboration avec quelques professeurs, afin de mettre sur pied un service d’aide juridique pour les réfugiés et immigrants au Nouveau-Brunswick.

### 3. Le corps professoral et la recherche

#### Le corps professoral

Jusqu'à tout récemment, le corps professoral comptait 12 professeurs et professeurs réguliers, incluant la doyenne ou le doyen. Actuellement, la Faculté compte 10 professeurs et professeurs réguliers incluant le vice-doyen et un professeur temporaire. Le corps professoral est en pleine mutation en raison des retraites des dernières années et des retraites anticipées. Les trois professeurs et professeurs les plus récents sont doctorants. Un professeur est en congé indéterminé pour charge publique. Quatre professeurs (incluant le professeur en congé pour charge publique) et le doyen sont titulaires de doctorats.

#### Diffusion de la recherche

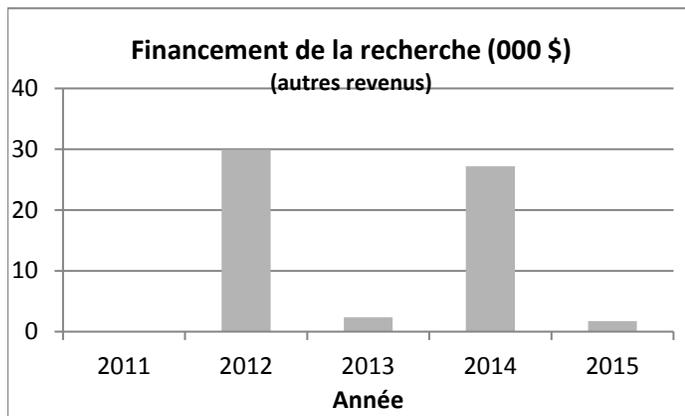
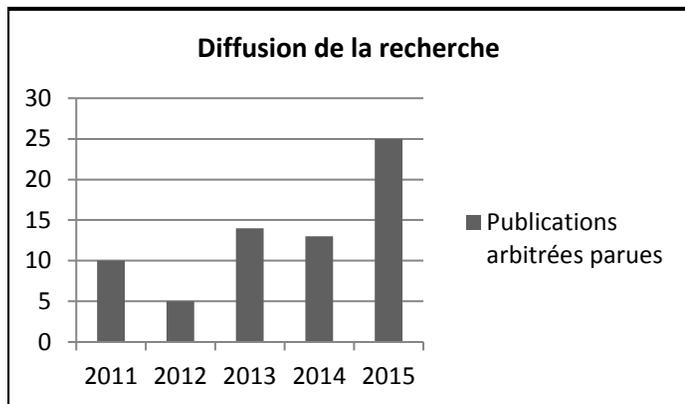
Lors de la dernière année universitaire, les professeurs et professeurs de la Faculté ont soit publié un très grand nombre articles avec ou sans comité de lecture ou des chapitres de livre avec ou sans comité de lecture soit soumis des articles pour publication et ont donné de nombreuses communications. Quatre professeurs et professeurs sont actuellement doctorants, un était en congé sabbatique et un en congé pour charge publique.

#### Financement de la recherche

La recherche effectuée par les professeurs et professeurs de la Faculté vise surtout l'analyse, la critique et la réforme du droit. Elle ne nécessite pas nécessairement de financement. Cependant, la Faculté a financé la recherche par l'entremise, entre autre, de son Fonds de dotation.

Effectif professoral régulier 2014-15*	10
Effectif professoral régulier 2015-16*	10
Variation en %	0
Effectif professoral temporaire 2014-15	0
Effectif professoral temporaire 2015-16	1
Variation en %	100%
Crédits offerts à temps partiel 2014-15	39
Crédits offerts à temps partiel 2015-16	33
Variation en %	-15,4 %

\*Ces chiffres n'incluent pas la doyenne et le vice-doyen



### 4. Les programmes et les cours

Nombre de crédits enseignés en 2014-2015	180
Nombre de crédits enseignés en 2015-2016	156
Variation en %	-13,3 %
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2014-2015	5355
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2015-2016	4071
Variation en %	-24,0 %

#### 4.1 Évaluations de programmes complétées et modifications apportées aux programmes

L'évaluation de la maîtrise en droit a été complétée en décembre 2015. Le *Rapport d'évaluation du programme de maîtrise en droit (LL.M.) de l'Université de Moncton* a fait état du besoin de restructuration du LL.M. qui permettrait à ce programme de reprendre la « voie de l'innovation scientifique et sociopolitique » que la Faculté de droit a eu la perspicacité d'ouvrir il y a plus de

trois décennies, d'autant plus que la croissance et le développement des études de deuxième cycle constituent une des priorités institutionnelles de l'Université Moncton. Les auteurs de ce rapport ont conclu que le LL.M. doit être restructuré puisqu'il « ne répond pas adéquatement à la diversité actuelle des besoins et à la demande de formation juridique de deuxième cycle à Moncton. [...] le plein potentiel et l'utilisation optimale des ressources facultaires et universitaires qui pourraient contribuer à l'efficacité du programme [ne sont pas exploités]. [...] la souplesse qui permettrait d'établir pour chaque étudiant à la maîtrise le cheminement personnalisé qui correspondrait au mieux à ses besoins et attentes [n'est pas présente]. »

Parmi les suggestions des modifications à apporter se trouvent les suivantes :

- Le LL.M. plus souple avec des profils répondants aux besoins professionnels et scientifiques des communautés que nous desservons, y compris,
  - Profil recherche pour les étudiants envisageant de poursuivre au doctorat et d'entreprendre une carrière universitaire P
  - Profil professionnel pour les praticiens du droit souhaitant approfondir ou spécialiser leurs connaissances dans différents domaines du droit
  - Profil spécialisé en droits linguistiques des minorités pour étudiants locaux ou étrangers
  - Profil spécialisé en jurilinguistique fondamentale et appliquée pour étudiants locaux ou étrangers
  - Profil spécialisé en common law en français pour étudiants étrangers détenteurs d'un diplôme de premier cycle en droit civil
- Que les exigences relatives à la thèse du profil de recherche soient réduites et assouplies.

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, dans son *Rapport sur la Planification académique de l'Université de Moncton* soumis au Comité conjoint de la planification le 15 juin 2016, identifie le LL.M. comme un programme nécessitant une attention particulière.

Aucune modification au LL.M. a été apportée jusqu'à date.

#### **4.2 Nouveaux programmes lancés au cours de l'année**

Aucun

### **5. Objectifs prioritaires 2016-2017 (max 3)**

**Réforme des programmes :** Réviser et modifier les programmes de la Faculté de droit (LL.M., J.D.) ou en créer de nouveaux (Post-baccalauréat en traduction juridique et en interprétation judiciaire) tel qu'envisagés dans les rapports de planification académique du VRER et de la Faculté.

**Recrutement et internationalisation :** Recrutement et partenariats ciblant les communautés francophones et acadiennes du Canada, ainsi qu'avec certaines institutions outre-mer.

**Engagement et mission institutionnels :** Identifier les mesures à prendre pour assurer la relève et la pérennité de l'Observatoire international des droits linguistiques, ainsi que le rôle de la Faculté quant à la protection des droits des communautés francophones et acadiennes du N.-B. et hors-Québec.

### **6. Plan stratégique 2016-2017**

#### **6.1 Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »**

- Entamer les modifications proposées au LL.M. afin de mieux répondre aux besoins des juristes et des communautés visées par les programmes de la Faculté.

- Étudier et collaborer avec d'autres intervenants (CTTJ; Département de traduction de l'Université de Moncton) en vue de la mise sur pied d'un programme en traduction juridique et en interprétation judiciaire.
- Accroître les opportunités pour l'apprentissage expérientiel des étudiantes et étudiants en droit, y compris en examinant la possibilité de mise en place de clinique(s) juridique(s).
- Créer un service de placement pour les diplômées et diplômés en droit.
- Consulter et identifier des moyens en vue d'assurer le financement à long terme d'un enseignement de qualité et les activités d'apprentissage expérientiel en droit.
- Appuyer et augmenter les activités et ressources à la disposition de la Bibliothèque Michel-Bastarache.

## **6.2 Actions relatives au chantier « Engagement »**

- Lancer un bulletin d'information numérique pour informer et garder le contact avec les diplômées et diplômés de la Faculté de droit et la communauté juridique.
- Appuyer les efforts pour la création d'une association des diplômées et diplômés de la Faculté de droit de l'Université de Moncton.
- Poursuivre les démarches pour assurer le financement à long terme de l'Observatoire international des droits linguistiques.
- Conclure des ententes de collaboration avec les communautés-cibles francophones et acadiennes au pays afin de renforcer le recrutement et la présence d'étudiantes et d'étudiants de ces communautés au programme du J.D.

## **6.3 Actions relatives au chantier « Internationalisation »**

- Mettre sur pied un comité facultaire pour l'internationalisation.
- Conclure des ententes bilatérales stratégiques avec des facultés de droit dans les pays ou régions ayant un potentiel de recrutement pour les programmes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, et de façon plus générale pour les autres facultés à Moncton.

## **6.4 Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »**

- Entamer le développement d'activités ou orientations innovatrices pour l'Observatoire international des droits linguistiques.

## **6.2 Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »**

- Poursuivre la réflexion entamée.